



Version du 29/11/2022

---

## Protocole Allaitement maternel

(Imprimé destiné aux parents)

### Généralités sur l'allaitement

Il est tout à fait possible (si votre organisation, votre lieu de travail...le permettent.), de venir allaiter votre enfant au sein de la crèche, selon vos besoins. Nous vous demandons seulement de nous tenir informés afin que l'on puisse tenir à votre disposition un endroit calme et confortable.

- Ne pas stériliser les biberons mais favoriser une très bonne hygiène.  
Il est important de savoir que le lait maternel prend des aspects différents selon l'alimentation de la maman (*couleur, odeur...*) mais reste toujours de même qualité.
- A la reprise du travail de sa maman, bébé a quelques fois besoin de se réassurer, il peut de ce fait y avoir une multiplication des tétées (*compensation de l'absence de sa maman*)
- Intégration d'un enfant qui s'endort au sein :
  - Proposer un tee-shirt, doudou, ... qui a été en contact de la peau de la maman.
  - Par rapport au biberon, l'odeur de celui-ci doit être intégrée par le bébé (*minimum 10 jours avant l'entrée en crèche*)
  - Si un bébé reste 2 jours sans manger à la crèche, il se rattrapera le soir mais ne se laissera pas mourir de faim.

### Recueil et conservation du lait à la maison

- Respecter de bonnes conditions d'hygiène (matériel, mains et seins) pour le recueil du lait.
- Selon la quantité de lait recueillie, remplir un biberon ou poche réservée à cet effet et le placer au réfrigérateur ou au congélateur.
- Le lait maternel se conserve 48 h au réfrigérateur, il peut être conservé 4h à température ambiante <25°.
- S'il doit être conservé plus longtemps, prévoir une congélation à -18°C dans les 24 heures suivant le recueil.

ref : CB\_1043902

- Le lait congelé (-18°C) doit être consommé dans les 4 mois, noter la date et l'heure d'extraction avant de le mettre au congélateur.

### Transport du lait

- Le lait maternel doit se transporter dans un sac isotherme ou une petite glacière, avec un bloc réfrigérant afin que la chaîne du froid soit respectée.
- Les biberons doivent être fermés par opercule

### Stockage et conservation du lait à la crèche

- Le lait doit être apporté à la crèche dans un biberon ou une poche spéciale
- Le lait peut être apporté congelé ou réfrigéré (ne doit pas être recongelé).
- Sur chaque biberon, il doit y avoir une étiquette avec les nom et prénom de l'enfant, la date de recueil du lait ou celle de la congélation ainsi que l'heure et date de sortie du congélateur.
- Le lait doit être conservé au réfrigérateur (température inférieure à +6°C).
- Apporter la quantité de lait nécessaire pour un seul jour. Prévoir un biberon par repas.

### Remise à température

#### Lait frais

- Le lait maternel doit être remis à température ambiante sous un robinet d'eau froide puis chaude et réchauffé au bain-marie (chauffe-biberon).
- L'utilisation du micro-ondes est interdite car cela altère la qualité du lait.
- Si l'enfant n'a pas tout bu, le lait peut être réchauffé une 2ème fois, dans ce cas il doit être mis au réfrigérateur et bu dans les 48h.
- Le lait réchauffé doit être bu dans l'heure qui suit.

#### Lait congelé

- Le lait maternel doit être décongelé au réfrigérateur ou sous un robinet d'eau froide puis chaude et réchauffé au bain-marie (chauffe-biberon).
  - L'utilisation du micro-ondes est interdite car cela altère la qualité du lait.
  - On ne peut pas recongeler du lait qui a déjà été congelé.
  - On ne peut pas réchauffer le lait une 2<sup>ème</sup> fois contrairement au lait frais.
  - Le lait réchauffé doit être bu dans l'heure qui suit.
- 
- Le lait se conserve 24 heures à partir du moment où il est mis en décongélation.

Fait en 2 exemplaires pour la direction et pour les parents  
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »